



Le Député du Var
Yannick Chenevard

Paris, le 30 août 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Proposition de loi de reconnaissance du bénévolat de Sécurité Civile

L'ancien président de la Protection civile française, Yannick Chenevard, député, réunira les représentants des associations agréées de sécurité civile le 22 septembre

Le système de sécurité civile français structuré, d'une part, autour de la branche regroupant environ 250 000 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et, d'autre part, de celle de près de 250 000 bénévoles des associations agréées de sécurité civile a été une nouvelle fois particulièrement sollicité face aux nombreux incendies que la France a connus au cours de l'été. Précédemment, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a démontré l'importance que revêtent les associations agréées de sécurité civile. Elles ont en effet alors rempli des missions essentielles pour nos concitoyens et leurs bénévoles se sont montrés à la hauteur de toutes les attentes. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, les associations sont également en première ligne pour venir en aide aux réfugiés.

La structuration de ce modèle de sécurité civile unique au monde constitue un atout indéniable pour la Nation. Toutefois, ce modèle demeure fragile et doit être consolidé. C'est pourquoi, Yannick Chenevard, ancien président de la Protection civile française de 2009 à 2012, souhaite réunir les représentants des associations agréées de sécurité civile à l'Assemblée nationale le 22 septembre prochain. Dans le cadre de la préparation d'une proposition de loi de reconnaissance du bénévolat de sécurité civile, cette réunion sera ainsi l'occasion de discuter et d'échanger sur les initiatives pertinentes pour pérenniser et fortifier l'engagement bénévole dans un contexte de forte recrudescence des risques.

« Notre modèle français de sécurité civile est une force. Il demeure toutefois fragile et doit être consolidé pour renforcer notre résilience au changement climatique et à la recrudescence des risques. Nous devons en particulier agir pour pérenniser cet engagement bénévole au service de la Nation ».